



# LE MENIL

## INFOS



### PARUTION TRIMESTRIELLE / INFORMATIONS PRATIQUES

#### Sommaire :

- \* Le mot du Maire
- \* Urbanisme
- \* Recensement de la population 2026
- \* Périscolaire
- \* Inscriptions sur les listes électorales
- \* Recensement citoyen
- \* Demande de subvention 2026
- \* Agenda

#### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public comme suit :

Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h00.

Le vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Fermeture le lundi toute la journée  
et le samedi matin.

Site internet : [www.le-menil.fr](http://www.le-menil.fr)

Adresse mail : [accueil@lemenil.fr](mailto:accueil@lemenil.fr)

Tél : 03 29 25 02 44

N° Astreinte en cas d'urgence : 06.82.88.99.04

#### Besoin d'un renseignement en mairie ?

Si vous disposez d'internet, ayez le réflexe de consulter :  
PanneauPocket ou le site internet : [www.le-menil.fr](http://www.le-menil.fr), avant de décrocher votre téléphone.

Vous avez des chances de trouver le renseignement ou le formulaire que vous cherchez.

#### LE MOT DU MAIRE

A l'aube de la nouvelle année, je vous informe de mon intention de me retirer de la vie publique, je ne me représenterai pas aux prochaines élections de mars prochain.

J'ai accompli 3 mandats dont un d'adjoint. Lors des élections de mars 2020, je l'avais déjà laissé entendre. A cette époque, j'avais choisi de rajeunir le Conseil Municipal en intégrant de jeunes conseillers et en mettant en place après les élections quatre conseillers délégués afin de préparer l'avenir sur les sujets suivants : urbanisme, tourisme, relation avec les associations, l'économie et la communication.



Je remercie les adjoints pour leur participation et leur soutien, ils ont été une aide et de bon conseil. Chaque jour ils étaient présents à mes côtés.

Je remercie également les personnels administratifs et techniques ; ils sont un rouage indispensable dans le fonctionnement de la collectivité.

Je remercie également le Conseil Municipal pour son soutien dans les différentes actions menées par notre commune.

La vie est faite de choix, c'est la même chose dans une commune. Le Maire et son Conseil arbitrent selon les moyens financiers, les dépenses de fonctionnement et les investissements se font selon des priorités à donner, mais également selon les besoins de la population.

Lors du mandat 2014/2020 il y eu une forte demande de la part des parents d'avoir dans notre commune un service à l'intention des enfants. Un service de périscolaire a été créé. Notre volonté a été de mettre en place un système assez souple devant correspondre aux besoins des parents. Dans le mandat actuel, qui se termine, un centre aéré a été créé pour les petites vacances (Toussaint, février, printemps), le coût pour notre entité communale représente un effort financier, mais nécessaire pour la vie de notre village. Ces services ont été une volonté des élus pouvant permettre à des familles de venir s'installer dans notre belle localité.

Lors de ces deux derniers mandats les investissements ont été conduits et notre patrimoine existant a été entretenu.

Le réseau d'eau a été une de nos grandes préoccupations et je reprendrai le terme de notre adjoint aux travaux « les travaux de l'ombre » ; en effet, ce qui a été réalisé ne se voit pas mais se trouve être de très grande importance. Depuis 2014, nous étions conscients que notre réseau d'eau était vieillissant et fuyant. Nous avions eu une alerte dans la dernière semaine d'octobre avec une consommation supérieure à notre production.

Les premiers travaux sur l'eau ont démarré sous le mandat de Jean Claude Côme avec la transformation de la station de traitement, les études ont été faites sous son mandat et une grande partie des travaux a été réalisée en 2014. Quelques années après, nous avons procédé à la réfection du réservoir de la station.

A l'époque, le taux de rendement de notre réseau d'eau était de 38 %, contre 60 à 62 % aujourd'hui. Nous avons pris un certain nombre de mesures en mettant en place des vannes de sectorisation permettant de mieux situer les fuites d'eau et en s'équipant d'un système d'écoute sur les canalisations. Notre commune s'est également équipée d'une cartographie informatisée autorisant un contrôle quasi journalier, très utile dans la période d'été, permettant de connaître, par secteur, notre production et la consommation. Cet outil est également une aide à la recherche des fuites pour le personnel communal.

Nous avons fait le choix de changer les compteurs existants par des compteurs autorisant la télérelève. Ce choix a permis de rationaliser les relèves de consommation et une économie de temps.

En 2025, vous avez pu voir la construction d'un nouveau réservoir à la Golette en remplacement d'un ancien en mauvais état. La majorité des travaux réalisés concernant nos réseaux a été subventionnée par le Département et par l'agence de l'eau Rhin / Meuse.

Nous avons également engagé des études sur la rénovation de nos captages ; ceux-ci nécessitent une réhabilitation, ils sont à la source de notre besoin en eau.

Dans les réalisations, l'éclairage public a été rénové. Les anciennes lampes ont été remplacées par un éclairage à LED. Les armoires électriques ont également été revues.

Des investissements importants ont été réalisés dans le changement du matériel roulant, celui existant était en fin de vie et certains véhicules ne pouvaient plus passer au contrôle technique. Le tractopelle a été remplacé par un plus récent. Le Mercedes ainsi que le Renault 4/4 ont été remplacés par deux tracteurs correspondant à nos besoins. Les petits véhicules ont également été changés.

Beaucoup d'autres travaux sont à l'actif des années passées, je ne vais pas les citer mais je reprendrai seulement l'aménagement du tour de l'église, la rationalisation du chauffage de la familiale et de la salle des vestiaires, ainsi que celui de l'école maternelle et des logements situés dans le même bâtiment. Les murs du cimetière ont été consolidés, dont un refait totalement.

Il est prévu une rénovation de l'église : la façade étant à reprendre et le cadre des vitraux à consolider. Ces vitraux nous viennent de Maître Loire, célèbre verrier de la ville de Chartres. Les aspects administratifs ainsi que les demandes de subventions ont été engagés afin de pouvoir réaliser les travaux au cours de l'année 2026.

Nous avions annoncé des travaux de deux ordres pour le complexe de la familiale, sur les aspects énergétiques et sur l'urbanisme en particulier avec la désimperméabilisation des sols : les études ont été réalisées, malheureusement des difficultés administratives ne nous ont pas permis de démarrer les travaux.

Les adjoints et conseillers se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et l'accomplissement de vos souhaits.

Bertha Von Suttner, première femme ayant obtenu le prix Nobel de la paix, transforma la citation « Si tu veux la paix, prépare la guerre » en « Si tu veux la paix, prépare la paix », ce que nous désirons pour vous tous.

Le Maire,  
Jean-François VIRY

## URBANISME

Vous pouvez dès à présent déposer vos demandes de Certificats d'Urbanisme ou Permis de Construire, 7j/7, 24H/24 en ligne sur le site :

<https://guichetunique.geosphere.fr/cc-vosges-meridionales>

Vous pourrez suivre en temps réel l'avancement de vos dossiers.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

La commune informe l'ensemble des habitants que le recensement de la population se déroulera **du 15 janvier 2026 au 14 février 2026**. Cette opération, organisée en partenariat avec l'INSEE, permet de mieux connaître l'évolution de la population et d'adapter au mieux les services publics (écoles, infrastructures, équipements...). Durant cette période, un ou une agent(e) recenseur(e), muni(e) d'une carte officielle, se présentera à votre domicile pour vous remettre les documents nécessaires (ou seront déposés dans votre boîte aux lettres) ou vous accompagner dans la démarche en ligne.

Le recensement est **simple, rapide et obligatoire**, mais surtout essentiel pour la vie de la commune. Les informations recueillies restent strictement confidentielles et sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Nous comptons sur votre accueil et votre participation afin que cette campagne se déroule dans les meilleures conditions.

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre  
En partenariat avec votre commune

### Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.  
Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUÉILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

## PERISCOLAIRE

### Les activités de fin d'année

En cette fin d'année, les enfants du périscolaire ont participé à de nombreux ateliers et moments conviviaux, placés sous le signe du partage et de la créativité.

Ils ont réalisé des décorations ainsi qu'une petite carte à destination des aînés de la commune résidant en EHPAD, afin de leur transmettre un message de chaleur et de solidarité.

De jolies décorations de Noël, conçues par les agents des services communaux – bonhommes de neige et sapins en bois – ont été décorées par les enfants et ornent désormais l'entrée du périscolaire.

Les enfants ont également pris plaisir à décorer le sapin installé dans le hall de la mairie, apportant une ambiance festive à ce lieu de passage.

Un atelier cuisine autour des Manalas de la Saint-Nicolas a rencontré un vif succès, tout comme la sortie à la médiathèque du mercredi 10 décembre, où les enfants ont écouté de magnifiques contes de Noël.

Le repas de Noël, organisé le jeudi 18 décembre et partagé en présence de Martine Grosjean, adjointe au maire, fut un moment convivial très apprécié.

Nous remercions chaleureusement le collège pour la confection et l'élaboration du menu. Pour rendre cette journée encore plus festive, chacun était invité à porter un pull de Noël.

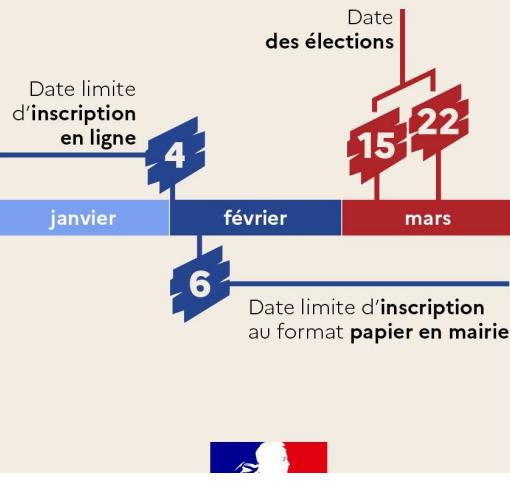
Enfin, un goûter collectif est venu clôturer cette période le vendredi 19 décembre au soir, veille des vacances.

Le prochain centre de loisirs extrascolaire se tiendra du **16 au 20 février 2026**.

Les inscriptions auront lieu en mairie du **mardi 13 au mardi 20 janvier 2026**.



## Date limite d'inscription sur les listes électorales



## DEMANDE DE SUBVENTIONS 2026

Les associations qui souhaitent solliciter une subvention communale doivent déposer un dossier avant le 31 janvier 2026.

Les imprimés sont disponibles en mairie ou peuvent être téléchargés sur le site de la commune ou panneau pocket.

**Les dossiers déposés après cette date ne seront pas examinés.**

## AGENDA

JANVIER	Samedi 03	Galette	Cyclo club des Ballons	Salle des Vestiaires
	Vendredi 09	Galette	APE	Familiale
	Vendredi 23	Assemblée Générale	Comité des Fêtes	Salle des Vestiaires
	Samedi 24	Soirée Flamm'	APE	Familiale
FEVRIER	Samedi 07	Assemblée Générale	Anciens combattants d'AFN	Familiale
	Dimanche 08	Goûter karaoké	L'agence des petites mains	Familiale
	Samedi 14	Repas dansant	Team PARET	Familiale
	Lundi 16, 23	Pot d'accueil des touristes	Le Ménil Accueil	Familiale
MARS	Dimanche 1er	Trail	CAHM	Familiale
	Samedi 07	Carnaval	APE	Familiale
	Samedi 14	Loto	Classe 2028	Familiale
AVRIL	Samedi 04	Repas dansant	Classe 2028	Familiale
	Samedi 11 et dimanche 12 (ou 18-19)	Journée découverte parapente	Le Ménil Vol Libre	Chalet des associations
	Samedi 11	Loto	L'agence des petites mains	Familiale
	Samedi 25	Belote	Classe 2028	Familiale
MAI	Lundi 25	Marché aux puces	Comité des Fêtes	Familiale